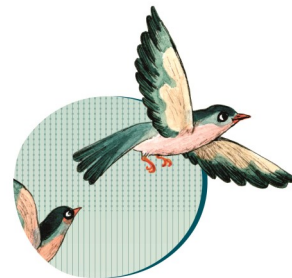




CÔTÉ COUR

Scène conventionnée d'intérêt national Art, enfance, jeunesse



FICHE OUTIL N°4

LA CHARTE DU JEUNE SPECTATEUR

Un guide pour se responsabiliser.



FICHE OUTILS N° 4- LA CHARTE DU JEUNE SPECTATEUR

Les droits du jeune spectateur

Avant le spectacle

- Je suis bien informé sur le spectacle.
- Je suis confortablement installé, je vois sans problème l'espace de jeu.

Pendant le spectacle

- Je peux réagir (rire, applaudir) mais avec discrétion, pour respecter l'écoute des autres spectateurs.

Après le spectacle

- Je peux ne pas avoir envie d'en parler, de dire ce que j'ai ressenti pendant le spectacle.
- Je peux critiquer le spectacle, dire ce que je pense, je peux m'exprimer, échanger, confronter mes idées, mes jugements avec les autres spectateurs.
- Je peux garder une trace de ce moment particulier en écrivant, en dessinant, en parlant avec mes camarades ou des adultes
- Si j'ai pris du plaisir, que j'ai appris des choses ou que je me suis senti(e) grandir grâce au spectacle, je peux y revenir avec ma famille, mes camarades pour partager avec eux cette expérience !

Les devoirs du jeune spectateur

Avant le spectacle

- Je suis calme, attentif, je me prépare à vivre un moment agréable et à partager une expérience.

Pendant le spectacle

- Je ne me manifeste pas quand le noir se fait dans la salle.
- Je ne bavarde pas avec mes voisins parce que les bruits s'entendent même sur scène !
- Je ne sors pas pendant la représentation (sauf en cas d'urgence) parce que tous les déplacements dans la salle perturbent l'attention générale.
- Je me rends disponible, j'écoute.
- Je ne mange pas.
- J'évite de gigoter sur mon siège.

Après le spectacle

- Je n'oublie pas d'applaudir les artistes pour les remercier.
- Je respecte le jugement des autres.
- J'évite les jugements trop rapides et trop brutaux.
- Je réfléchis à ce que j'ai vu, entendu et compris.



CÔTÉ COUR

Scène conventionnée Art, enfance, jeunesse

14, rue Violet – 25 000 Besançon / 03 81 25 06 39

www.cotecour.fr

